

Le mariage civil, un acte civique

Avec le mariage civil, le droit français offre une parole qui transcende le lien des conjoints, qui donne à l'engagement une dimension sociale. La loi française ne reconnaît qu'un seul mariage: le mariage civil. C'est pourquoi celui-ci précède obligatoirement le mariage religieux (quelle que soit la religion concernée).

Le mariage n'est pas une simple formalité administrative, c'est un engagement sérieux et libre, fondé sur le respect mutuel et l'égalité des époux. En vous engageant devant l'officier d'état civil, conformément à la loi, vous changez de statut social. Vous devenez un couple marié. C'est un acte important car vous vous engagez devant la société et la société s'engage envers vous. Le mariage vous confère des droits et des devoirs destinés à favoriser la stabilité et la sécurité de la famille.

Déroulement de la cérémonie à la mairie

Vous pouvez solliciter un entretien avec l'officier d'état civil qui va vous marier pour préparer la cérémonie avec lui. Vous pouvez personnaliser cette cérémonie par la lecture d'un texte choisi, par une déclaration personnelle, par de la musique, par une intervention de vos témoins...

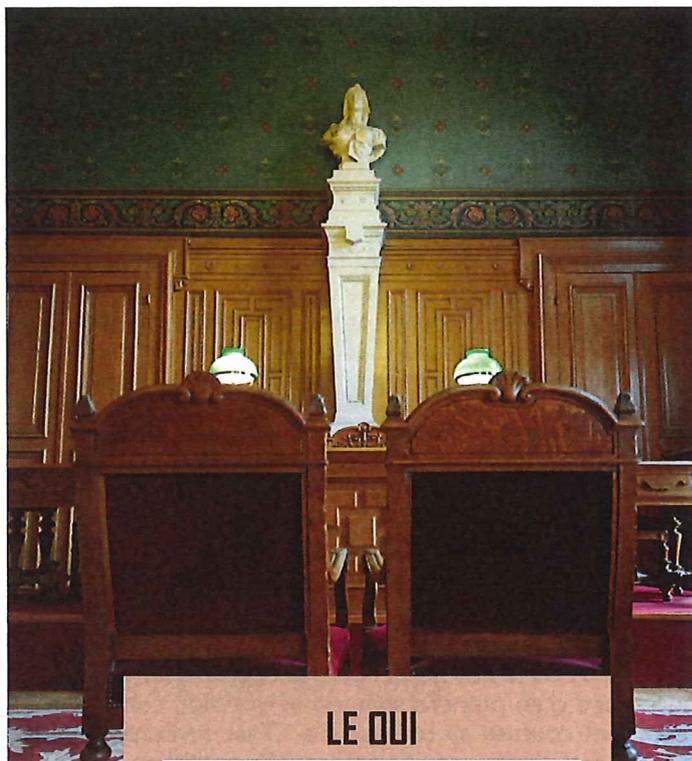
L'officier d'état civil:

- **donne lecture du Code civil** qui précise les responsabilités du couple et de chaque conjoint;
- **interpelle les futurs époux** sur le régime matrimonial qu'ils ont choisi;
- **reçoit les consentements** des futurs époux, célèbre l'union, établit et signe l'acte de mariage;
- **remet aux époux un livret de famille** qui comporte leur acte de mariage. C'est un document à conserver précieusement, car il enregistrera la naissance des enfants.

CONSEIL

La constitution du dossier de mariage:

vous trouverez la liste des documents à fournir au service de l'état civil de votre mairie, trois semaines au plus tard avant la date du mariage, pour la publication des bans, sur le site www.service-public.fr



© Corinne MERCIER/CIRIC

LE OUI

Une parole à l'allure brève et fragile, et en même temps très forte.

Une parole pleine de poids, de gravité, de densité. Elle constitue le rite essentiel du mariage.

Un homme et une femme rassemblent toute leur vie passée et engagent leur avenir.

Une parole d'engagement. Le mariage se fonde sur cette parole échangée.

Je réfléchis... Tu réfléchis... Nous échangeons à deux...

- Qui invitons-nous à notre mariage civil ?
- Pourquoi as-tu choisi ces témoins ? Et toi, peux-tu expliquer ton choix ?
- À quoi nous engageons-nous en nous mariant à la mairie ? As-tu lu les articles du Code civil ? Et toi ? Relisons-les ensemble.
- Qu'est-ce qui a retenu ton attention dans les mariages civils auxquels tu as assisté ?
- Comment allons-nous personnaliser notre cérémonie à la mairie (lecture d'un texte, intervention des témoins, musique...)?

« Je suis en admiration devant cet article de notre loi républicaine et laïque qui affirme :
“Les époux se doivent mutuellement fidélité, secours et assistance” ;
se marier, c'est aussi marier l'amour et le droit. »

(Xavier Lacroix, théologien philosophe)

S'engager devant Dieu

Vous n'avez pas attendu ce jour pour vous engager secrètement ou publiquement l'un envers l'autre. Vous avez pris la décision de vous engager moralement et juridiquement par le mariage civil. Un engagement irréversible car il vous faudrait une autre démarche morale et juridique pour vous séparer.

Vous avez pris la décision de vous engager, de faire la promesse devant Dieu de vous lier pour toujours. Cette promesse, beaucoup l'ont faite avant vous et d'autres la feront après. Cet engagement est le socle d'une fondation nouvelle de votre couple. Aujourd'hui, vous pouvez dire : « Je l'aime parce qu'il (elle) a un beau sourire, parce qu'il (elle) me comprend, parce que nous avons la même manière de voir la vie ». Plus chacun avance dans la vie, plus il est possible de dire : « Je l'aime parce que c'est lui, parce que c'est elle. »

C'est pourquoi un engagement irréversible est nécessaire, une promesse devant Dieu de se lier pour la vie. Vous pourrez alors construire à deux une longue histoire, parfois mouvementée, mais unique et belle.

GLOSSAIRE

Sacrement :

Action de Jésus Christ venu nous transformer, nous faire participer à l'amour du Père dans l'Esprit Saint. Les sacrements sont donc des signes visibles et efficaces de l'amour de Dieu dans son Église pour la vie du monde.

Je réfléchis... Tu réfléchis... Nous échangeons à deux...

- Quand avons-nous pris la décision de nous marier ? Dans quelles circonstances ? Dans quelle intention ?
- Quelles difficultés avons-nous déjà rencontrées ? Comment les avons-nous surmontées ?
- Qui prend les décisions dans notre couple ?
- La place donnée à nos familles respectives nous satisfait-elle l'un et l'autre ?
- Pouvons-nous parler d'argent ? Quels engagements financiers avons-nous déjà pris ? Quelle importance a-t-il dans nos choix de vie (logement, voiture, loisirs...)?



LA CÉRÉMONIE DU MARIAGE...

NOUS PARLE DE L'ENGAGEMENT

Le mariage est un sacrement. Parce que Dieu s'est engagé avec vous depuis votre baptême, parce que le Christ vous accompagne dans le « oui » qui engage toute votre vie, votre mariage est un sacrement, c'est-à-dire un signe de l'amour de Dieu. Votre couple devient image du Dieu fidèle, présence du Dieu d'amour, sacrement de l'Alliance de Dieu dans le monde.

Cet engagement en présence de Dieu est :

- **un acte de foi :** la confiance est le cœur du lien conjugal, elle permet d'être là en vérité avec nos richesses mais aussi nos fragilités. C'est croire en la volonté. Vouloir, c'est plus que désirer. C'est décider. C'est croire aussi en ses capacités à commencer et à recommencer ;
- **un acte d'espérance :** dire oui et s'engager, ce n'est pas promettre de ne jamais faillir et de ne jamais se tromper. C'est simplement s'engager à faire tout son possible chaque jour pour que son couple dure ;
- **un acte d'amour :** l'amour conduit à l'épanouissement, à l'ouverture, aux enfants, à la famille, aux amis, à la société. Il est à l'image de l'amour de Dieu, source de tout amour.

« Les grands amants sont des mélomanes de l'amour, des gourmets du sentiment, pas des consommateurs de piments rouges. La passion n'a pas grand-chose à voir avec l'amour. (...) L'amour exige le risque de l'échec. C'est le prix à payer. Et la vie de couple est la seule véritable aventure de notre temps. (...) Crois-moi, ceux qui ne s'engagent pas ne sont que des figurants, pas des acteurs. » (Alexandre Jardin, *Fanfan*)